Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 136 (1991)
Heft: 11

Artikel: Un nouveau venu : le Piranha
Autor: Curtenaz, Sylvain / Schenk, H.-P.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-345143

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ERSCHLOSSEN EMDDOK
MF 4081581

Un nouveau venu: le Piranha

Entretien avec le lieutenant-colonel EMG H.-P. Schenk, commandant des écoles chasseurs de chars de Chamblon

Le combat de l'infanterie ne saurait être exclusivement défensif. Première étape, souhaitons-le, d'une infanterie plus mobile et dotée d'une plus grande puissance de feu, voici le chasseur de chars. Notre armée n'en possédait plus depuis le retrait du *G13*. Aujourd'hui dans les mains des commandants des divisions de montagne et des régiments de campagne, le système *Piranha/Tow-2* offre des garanties optimales de mobilité, de protection de l'équipage et de capacité antichar tous temps. Le système peut être engagé en défense comme en attaque; il permet une grande souplesse lors de changements rapides de situation.

Le missile américain *Tow-2*, préféré au *Hot-2* français, est construit sous licence en Suisse par les Ateliers fédéraux d'aviation, à Emmen. Cette entreprise supervise également la production du système de simulation *Talissi* qui équipe déjà les compagnies antichars *Dragon*, ainsi que les unités de chars. Le véhicule à trois essieux est un produit de la firme suisse Mowag. Nul n'étant prophète en son pays, Mowag a d'abord équipé le corps des Marines et l'armée canadienne. La tourelle, développée par la firme norvégienne Thune-Eureka, abrite les instruments de tir ainsi que deux missiles. Les lanceurs peuvent être rechargés de l'intérieur. La construction de la tourelle est confiée aux Ateliers fédéraux de construction à Thoune.

«L'instruction ne pose pas de problème.»

RMS: Quels sont les principaux problèmes posés par l'introduction du chasseur de chars à la troupe?

H.-P. S. On ne peut pas parler de problèmes, car nous avons, d'une part, un concept d'instruction bien au point et, de l'autre, une troupe tout particulièrement motivée.

RMS: La doctrine, qui diffère passablement, notamment si l'on pense à la portée de l'arme, passe-t-elle facilement chez les cadres des anciennes compagnies antichars? N'aurait-il pas été préférable de former une nouvelle génération de cadres *Piranha*, n'ayant connu que ce système d'armes?

H.-P. S. Le chasseur de chars fait appel à une autre technique de combat et à une autre tactique d'engagement. Je pense que le principal problème que peuvent rencontrer les cadres est de s'adapter à la nouvelle distance d'engagement, de passer de 700 mètres à 2700-3700 mètres, donc d'apprécier le terrain d'une autre manière.

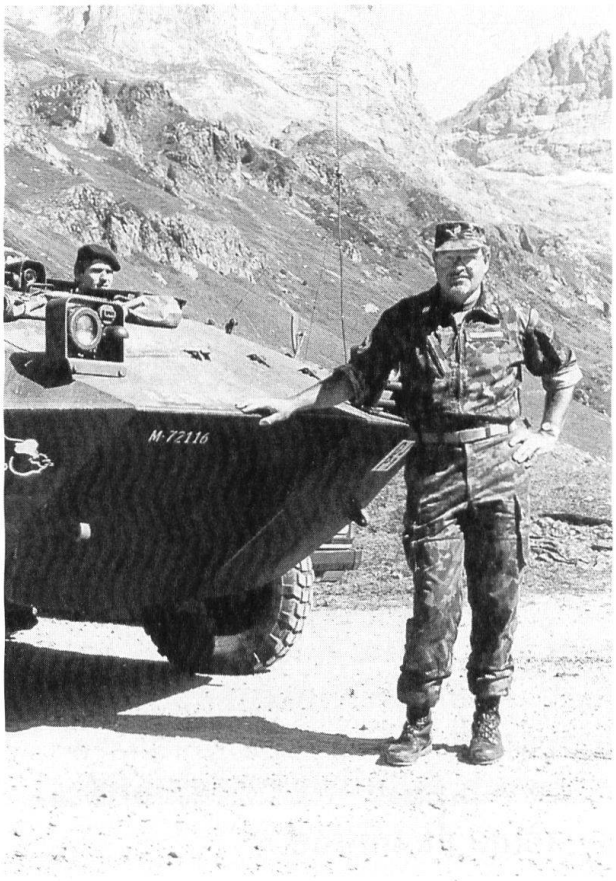

Le lieutenant-colonel Schenk qui nous a reçu pour cette interview

A la seconde partie de votre question, je répondrai que nous introduisons un nouveau système d'armes sur la base d'une structure existante, soit 31 compagnies antichars. Et il est vrai, tout en reconnaissant les capacités d'adaptation et la motivation des «anciens», que ce système ne sera engagé d'une façon optimale que lorsque le gros des unités sera composé de cadres et de soldats instruits comme recrues sur le chasseur de chars.

Vue sur l'arrière du Piranha. *Noter les deux réservoirs à carburant, les crochets de remorquage et de traction, la porte arrière*

«Ce sont la technique et la motivation des équipages qui font du chasseur de chars une arme adaptée aux conditions du système de milice.»

RMS: Le chasseur de char n'est donc pas absolument «miliztauglich»?

H.-P. S. Il l'est à 100%, comme d'ailleurs toutes les armes nouvelles qui font appel à l'électronique! En ce qui concerne l'entretien, en revanche, c'est une affaire de techniciens, donc de professionnels.

RMS: Combien de temps faut-il pour effectuer la transition, c'est-à-dire jusqu'à ce que la compagnie/section soit à même de mener avec succès un exercice de combat?

H.-P. S. Les deux cours d'introduction terminés, les cadres et la troupe de milice peuvent servir ce système. Il reste encore à entraîner les automatismes.

RMS: Quelles sont les qualités spécifiques requises des cadres et de la troupe?

H.-P. S. La motivation tout d'abord... Et tous sont motivés en arrivant au cours d'introduction. Une grande flexibilité intellectuelle ensuite. L'esprit d'initiative et le sens des responsabilités enfin. Le système ne peut fonctionner sans l'apport de chacun, et il exige de tous un travail sérieux et soigné jusque dans les détails.

RMS: Pouvez-vous en quelques mots présenter les lignes de force du cours d'introduction?

H.-P. S. Il y a en fait deux cours. Le cours d'introduction 1 met l'accent sur la technique et le tir, le cours 2 sur la technique de combat et la tactique.

Chaque compagnie participe dans son ensemble à ces cours. Le cours 1 – durée d'un CR – est précédé d'un cours de cadres d'une semaine. Le cours 2 – première semaine du premier CR – est précédé d'un cours de cadres de durée normale et d'un cours de trois jours pour les chauffeurs.

RMS: Au vu des expériences acquises lors des différents cours d'introduction et ER[1], y a-t-il, à votre avis, des améliorations à apporter à l'organisation des unités, à leur doctrine, voire à leur matériel et à leur armement?

[1] Deux ER de printemps ont déjà eu lieu. Elles se dérouleront selon le rythme normal dès le printemps 1993.

H.-P. S. Oui, bien sûr, en matière de technique ainsi qu'en ce qui concerne la technique de combat. Mais ce sont des points mineurs que nous nous efforçons de corriger. Nous travaillons actuellement à la version définitive des règlements. Ils seront prêts à la fin de l'année prochaine.

RMS: En quelle année le chasseur de chars aura-t-il remplacé le *canon antichar sr 58* dans les unités antichars?

H.-P. S. Toutes les compagnies antichars seront opérationnelles au 1er janvier 1993.

RMS: Qu'entendez-vous par «opérationnel»?

H.-P. S. La compagnie est opérationnelle à la fin du cours d'introduction 1.

RMS: Le chasseur de chars est une arme nouvelle, comme est nouveau le concept «Armée 95». Comment s'y intègre-t-il, au niveau de l'instruction et de l'engagement?

H.-P. S. Les effectifs de l'armée devant être réduits, je pense qu'il devrait y avoir moins de compagnies antichars. En revanche, nous disposons déjà, avec cette arme, de la mobilité propre à la nouvelle doctrine.

«Cette arme d'infanterie n'a pas été acquise à la légère. Elle aurait aussi sa place chez les jaunes.»

RMS: Ne pensez-vous pas que, du fait de la faible mobilité de l'infanterie, le chasseur de chars ne pourra être engagé au mieux de ses possibilités? En d'autres termes, qu'il aurait sa place dans les unités de chars et que l'infanterie, dans son état actuel, gagnerait à être équipée d'un système plus à son échelle comme le *Milan* ou l'*Eryx*, voire un lanceur *Tow* monté sur un véhicule léger comme le *HMMWV* américain ou le *VBL* français?

H.-P. S. En ce qui concerne l'infanterie, je ne vois pas de problèmes. Ce système, qu'il soit engagé aux côtés des chars ou de l'infanterie, doit l'être de façon mobile et indépendante. Il combat dans une autre dimension que celle des dispositifs statiques. C'est un moyen supplémentaire qui renforce la capacité antichar des régiments d'infanterie et permet au commandant d'exercer son influence sur le combat antichar dans toute la profondeur de son dispositif.

Il est vrai, et c'est une opinion personnelle, qu'il manque aux régiments de chars une arme antichar à longue portée. Si nous comparons nos moyens avec ceux des armées étrangères, cette lacune est évidente.

RMS: Cette tactique particulière ne facilitera pas la coordination. Comment régler ce problème?

H.-P. S. Le chasseur de chars est un partenaire de plus, c'est juste. Quant au problème de la coordination, il n'est pas nouveau... Je pense que nous pourrions régler ces problèmes en prévoyant dans le dispositif des «bandes» permettant les mouvements de ces moyens mobiles que sont les

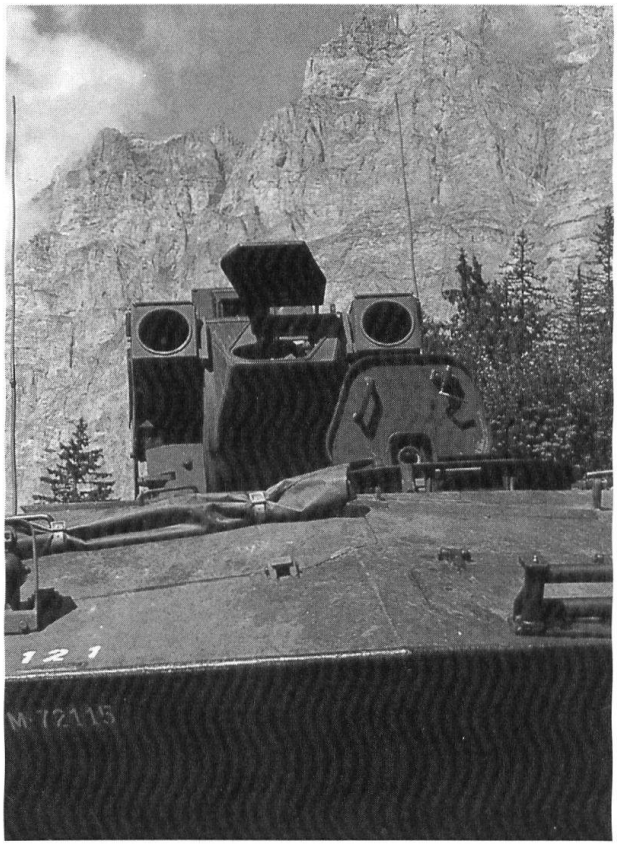

Vue avant. L'écoutille du conducteur est ouverte, de même que la plaque frontale de la tourelle. Les lance-missiles ne sont pas chargés. Le treuil est situé sur l'avant gauche

Tir terminé! Le chasseur quitte sa position. Sur cette vue de trois quarts, on remarque l'outillage, le groupe électrogène, et les lance-pots fumigènes sur l'arrière de la tourelle

chars, les obusiers blindés et les chasseurs de chars. Ces moyens doivent avoir la priorité, puisqu'ils tirent leur force de leur mobilité. Le dispositif statique de l'infanterie doit être adapté en conséquence: on ne posera pas les mines, et les barrages resteront ouverts jusqu'au dernier moment. C'est en ayant une autre vision du combat que nous pourrions gagner du temps avec les rapports de coordination.

RMS: Du fait du caractère compartimenté et «coupé» de notre terrain, l'arme est-elle aisément utilisable dans sa grande portée, sur l'ensemble du territoire?

H.-P. S. Bien sûr! Nous n'avons pas acquis ce système sans procéder à des essais. Il existe, hormis de rares exceptions, suffisamment de compartiments de terrain propices au Piranha *dans le secteur de chaque régiment.*

RMS: Quels sont les systèmes d'arme qui menacent particulièrement le *Piranha*?

H.-P. S. Je crains particulièrement l'artillerie et ses munitions cargo et intelligentes. L'hélicoptère est aussi un prédateur. Mais il a, sur la base de nos essais, beaucoup de peine à repérer le Piranha. *Si le chasseur est engagé dans les règles de l'art, il court peu de risques.*

Face aux chars, s'il ne laisse dépasser que sa tourelle, le Piranha *présente une surface de 1,6 m².*

Nous l'avons engagé contre des Léopard, *et les chars l'ont toujours repéré trop tard.*

RMS: Et durant les mouvements?

H.-P. S. Les mouvements se font dans la mesure du possible à couvert. De plus, la compagnie, scindée en sections, progresse par des itinéraires différents.

«Une mitrailleuse n'est pas nécessaire: le chasseurs de chars n'aura pas de buts mous à combattre.»

RMS: Pourquoi le véhicule ne dispose-t-il pas d'armement extérieur, une mitrailleuse par exemple? Comment se défend-il, s'il est surpris dans son secteur d'attente ou sa position d'aguets?

H.-P. S. Si le chasseur est engagé correctement, il n'aura pas de buts mous à combattre. Au moment où les fantassins ennemis débarquent, il devrait déjà avoir changé de position. Quant au secteur d'attente, il est généralement situé dans une localité. Les distances de tir étant dès lors très courtes, l'équipage se défendra avec ses armes personnelles. Une mitrailleuse serait souhaitable, mais elle n'a pas la priorité pour l'instant.

RMS: D'un point de vue technique, quels sont les principaux problèmes rencontrés lors de l'introduction du chasseur de chars?

H.-P. S. Le point critique n'est ni l'arme, ni le véhicule, mais les transmissions. Le passage du SE-125 au SE-412 n'est pas aisé. Comme avec la distance d'engagement, l'utilisateur doit mentalement changer de dimension. Nous n'avons pas de problème avec l'école de conduite. Quant aux tireurs, ils bénéficient d'un excellent système de simulation.

Un système électronique est facile à utiliser, surtout pour une génération habituée aux computers et aux jeux électroniques. L'habileté acquise avec ces jeux se remarque tout de suite chez un tireur.

RMS: Comment s'organise la maintenance des véhicules et des armes, au CR et à l'engagement?

H.-P. S. Par la troupe lors du service de parc. Le chef de section a ici une grande responsabilité. La troupe ne peut en revanche pas effectuer de réparations. Elle repère les groupes endommagés et les échange.

L'infrastructure de réparation est située au régiment, comme pour toute arme ou tout véhicule. Les divisions de montagne, en raison de la dimension des secteurs d'engagement et des problèmes de communication, disposent d'une section de réparation par compagnie.

RMS: Quelle est la durée de conservation d'un missile? Pose-t-il des problèmes de stockage?

H.-P. S. J'aurais de la peine à vous répondre! Il existe bien sûr des prescriptions de stockage. Cette munition peut être conservée longtemps et fait l'objet de contrôles réguliers. La vieille munition sera tirée par la troupe.

Charge «tandem»

Cette charge a été mise au point pour contrer les blindages réactifs. Il s'agit en fait de deux charges creuses placées l'une derrière l'autre. La première fait détoner le blindage réactif, ouvrant ainsi le chemin à la seconde qui perce le blindage acier du char.

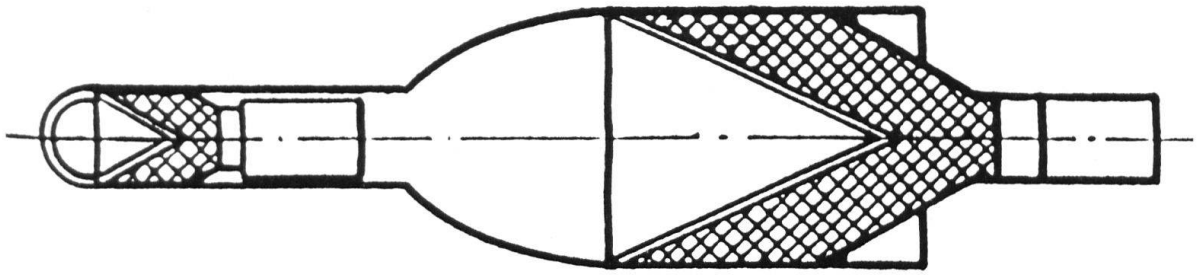

«Nous conserverons ce système durant vingt ou trente ans.»

RMS: Pendant combien d'années ce système d'armes va-t-il rester pleinement efficace?

H.-P. S. Chaque système vieillit, et ce d'autant plus vite qu'il fait appel à une technologie sophistiquée. C'est le combat de l'épée et de la cuirasse. Les Américains vont le conserver et l'améliorer jusqu'en 2000. Nous allons, de notre côté, y apporter des améliorations, la charge tandem *par exemple. Je pense que le système devrait rester en service durant vingt ou trente ans.*

RMS: La tourelle pourrait donc recevoir sans problème un éventuel *Tow-3*?

H.-P. S. Les Américains font en sorte que chaque nouvelle version de l'arme puisse être tirée avec le même système. Dans la mesure où ils engagent plusieurs générations de Tow, *ils ont là un intérêt tout particulier! Dans le Golfe par exemple, ils ont engagé deux sortes de munitions.*

RMS: Pour conclure, permettez-nous de vous poser une question plus personnelle. Les mots *responsabilité* et *motivation* sont revenus plusieurs fois au cours de notre entretien. Sont-ce là des mots clés pour vous?

H.-P. S. Quatre facteurs sont aujourd'hui décisifs si l'on veut réussir au mieux dans l'instruction militaire. Ce sont:

- *un style de conduite adapté à notre époque, faisant appel aux qualités de chacun, avec des buts précis et clairement définis;*
- *l'infrastructure: un bon logement, une subsistance de qualité et tout ce qui peut contribuer au moral de la troupe ne peut être négligé;*
- *la crédibilité: il faut croire en son arme;*
- *une instruction elle aussi adaptée au temps. Le mot clé ici pourrait être* simulateurs *ou instruction assistée par* ordinateur.

Nous avons la chance de disposer de ces moyens et d'une arme crédible. C'est ce qui nous permet d'être efficaces après de brefs temps d'instruction.

Propos recueillis par le lt Sylvain Curtenaz

Fiche technique:

Equipage	5 hommes	1 commandant (of, sof) 1 pilote 2 tireurs 1 ordonnance de combat
Mowag 6×6		
Poids du véhicule prêt au combat	11 t	
Longueur	6,30 m	
Largeur	2,5 m	
Hauteur, tourelle comprise	3,00 m	
Vitesse maximum sur route	env. 100 km/h	
Rayon d'action sur route	env. 540 km	
Capacité en côte	70°	
Inclinaison latérale maximum	35°	
Rayon de la tourelle	360°	
Missile Tow-2		
Distance technique d'engagement sur buts mobiles		65-3750 m
Distance pratique d'engagement sur buts mobiles		700-3700 m
Poids du missile		21,5 kg
Pénétration		env. 90 cm de blindage
Tir de nuit et dans des conditions difficiles		appareil de pointage à image thermique